



Mariage de Charles De Gabriel et Suzanne Marchand, le 12 octobre 1621 à Charentilly (St-Laurent)

Archives départementales d'Indre-et-Loire, Cote 6NUM7/059/006 , Contexte : Registres paroissiaux numérisés, Charentilly, Saint-Laurent, Collection communale. Mariages, 1564-1673 pg 29/98 3ème à gauche

Référence: Danielle Liard, avril 2022

Suzanne **DE GABRIEL**

Fille de Charles et Suzanne MARCHAND

Y 196 Le 31.03.1659 Insinuation du contrat de mariage passé le 27.02.1659 devant Jacques Plastrier ET LVI dont très peu de minutes ont été conservées.

Claude ROBUTEL, sieur de St André, demeurant en l'île de Montréal en la Nouvelle-France, fils de défunt Jean, demeurant à Franc-en-Goulemont, et Madeleine BRANLAS, étant de présent à Paris logé au séminaire St Sulpice, et demoiselle Suzanne GABRIEL, fille de défunt Charles, écuyer seigneur de Fontenelles, et de dame Suzanne MARCHAND, jadis sa femme, demeurant en la maison du sieur TRONSON, conseiller du roi en la cour de Parlement sise rue Baclot, paroisse St Germain-l'Auxerrois, pour elle et en son nom.

Parmi les témoins, noble homme Hiérôme LE ROYER sieur De La Dauversière, conseiller du roi et receveur des tailles en l'élection de La Flèche et noble homme Joseph LE ROYER avocat en parlement.

Ils seront communs en biens. La future apporte 3000 L en deniers comptants. On parle d'héritage en l'île de Montréal. 2400 L demeureront en propre à la Future et le reste entrera dans la communauté.

1700 L de douaire préfix. Le contrat passé le 27.02.1659 devant Jacques Plastrier et De Bierne n'a pas été conservé et figure unique au répertoire du notaire.